

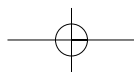
Maurice

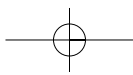
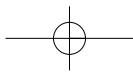


Port-Louis

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2
- Population en milliers (2000) : 1 161
- PIB par hab. en dollars (2000) : 3 987
- Espérance de vie (1995-2000) : 70.7
- Taux d'analphabétisme (2001) : 15.0





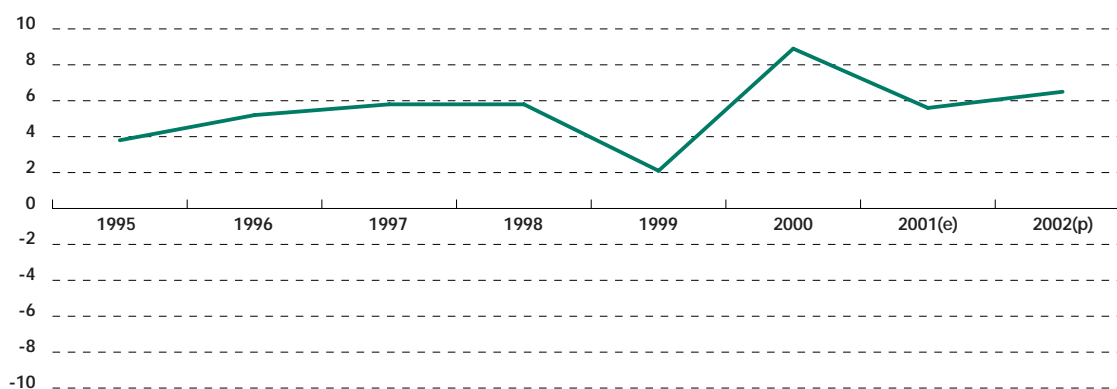
Maurice

MAURICE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE comme l'une des plus grandes réussites du continent africain. Au cours des deux dernières décennies, son PIB a progressé de 5.7 pour cent en moyenne annuelle, et le pays affiche l'un des niveaux d'instruction les plus élevés du monde en développement. Après la grave sécheresse de 1999, qui a durement touché le secteur sucrier, l'économie mauricienne a rebondi en 2000, avec une croissance de 8.9 pour cent. De 6.1 pour cent en moyenne, la croissance du PIB se poursuivra à son rythme habituel en 2001 et 2002. Autrefois fortement tributaire de ses exportations de sucre, Maurice a su se diversifier et

développer son secteur de l'habillement, grâce aux zones franches. Cependant, malgré ses performances remarquables, le pays doit faire face à de sérieuses difficultés économiques, car il a bâti son développement sur des bases qui connaissent une rapide évolution. Les augmentations du coût de la main-d'œuvre des dernières années ont érodé sa compétitivité dans l'industrie textile. En outre, l'accès préférentiel aux marchés, qui est vital pour l'expansion du secteur sucrier et de l'habillement, va disparaître progressivement dans les années à venir.

Maurice a su se diversifier et développer son secteur de l'habillement, grâce aux zones franches

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Développements économiques récents

Au cours des 6 dernières années (1996-2001), Maurice a connu une croissance moyenne de 6 pour cent, tirée par plusieurs moteurs : les zones franches, le sucre, le tourisme et l'émergence du secteur des services financiers.

En consolidant sa pénétration sur les marchés français, britannique et des États-Unis, le secteur

mauricien de l'habillement, de loin la première production des zones franches, se développe à un rythme soutenu depuis quelques années. Avec 12 pour cent du PIB et près des trois quarts des recettes d'exportation du pays, les entreprises implantées en zones franches affichent depuis quelques années une croissance voisine de 6 pour cent. Néanmoins, l'évolution de l'environnement économique pourrait bientôt les mettre en péril. La fin des quotas et de l'accès au marché européen en franchise de droits, à compter de décembre 2004, associée au renchérissement

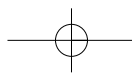
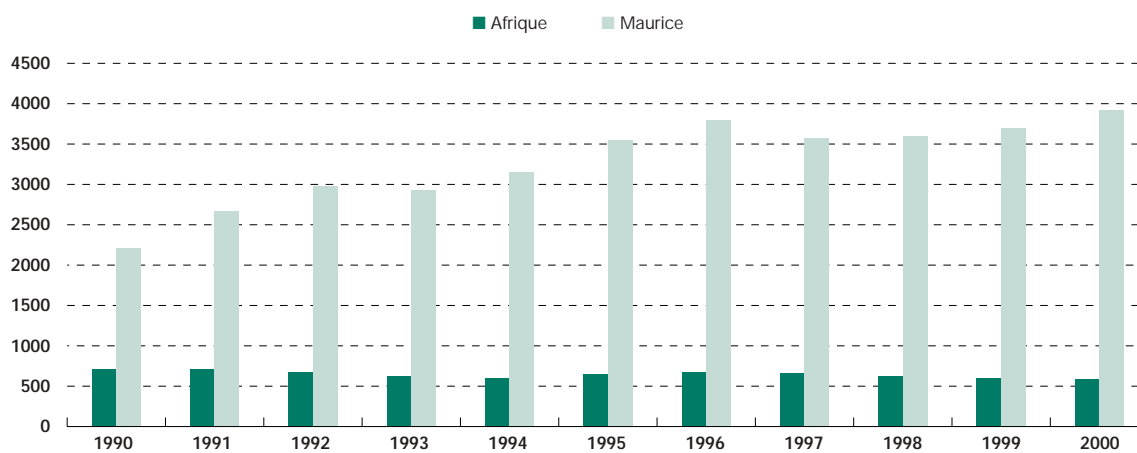


Figure 2 - PIB par habitant à Maurice et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

du coût de la main-d'œuvre observé dans les zones franches au cours de la dernière décennie, pourraient imposer des changements radicaux à ces entreprises.

Résultat : la quasi-totalité de la production est vendue à l'UE. L'abaissement probable du prix garanti pourrait entraver l'expansion de ce secteur.

228

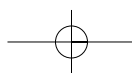
Le secteur du sucre, soit la production et, dans une moindre mesure, la transformation de la canne à sucre, a considérablement rebondi en 2000 après la sécheresse de 1999, l'une des plus graves que le pays ait connues. Ce secteur a affiché une progression de 52.5 pour cent en 2000 et devrait renouer, en 2001, avec ses niveaux de production d'avant la sécheresse. Suite à l'explosion de la filière sucre, dans les années 70, le secteur s'est développé à un rythme régulier sur les deux dernières décennies, essentiellement grâce au Protocole sur le sucre et à l'Accord préférentiel spécial sur le sucre conclus avec l'UE, qui garantissaient aux exportations un prix trois fois supérieur aux cours mondiaux.

Le secteur tertiaire a enregistré un essor remarquable au cours des dernières années (11.1 pour cent en 2000), et englobe aujourd'hui pour 62 pour cent de toute l'économie. Sur les cinq dernières années, Maurice s'est ménagé une niche confortable sur le marché des services financiers internationaux, grâce au développement de son réseau de conventions fiscales, une extraterritorialité bien connue, son emplacement stratégique et son appartenance aux grands blocs commerciaux régionaux. Les services financiers constituent aujourd'hui le troisième pilier de son économie, après les entreprises manufacturières implantées dans les zones franches et l'agriculture. En outre, l'introduction d'une nouvelle

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Formation brute de capital	25.8	25.3	26.0	25.6	22.5	25.8
Publique	8.0	6.0	6.6	6.5	5.5	8.5
Privée	17.8	19.3	19.4	19.1	16.8	17.3
Consommation finale	76.7	75.5	77.5	76.4	75.2	77.9
Publique	12.1	12.5	12.8	12.4	11.4	11.6
Privée	64.6	63.0	64.7	64.0	63.7	66.4
Solde extérieur	-2.5	-0.8	-3.5	-2.0	2.3	-3.7
Exportations	59.6	65.6	63.5	60.8	58.6	55.9
Importations	-62.1	-66.4	-67.0	-62.8	-56.3	-59.6

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.



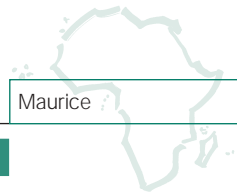
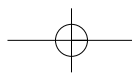
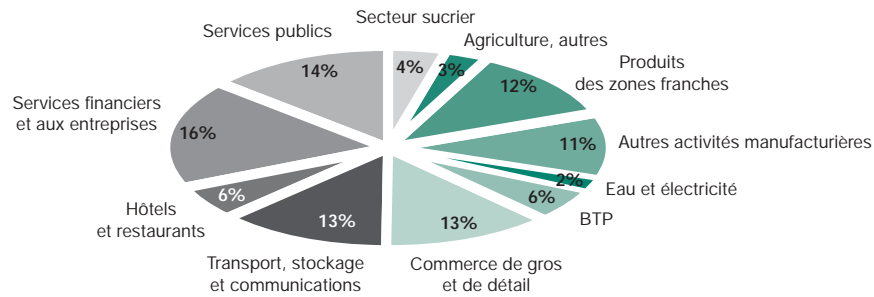
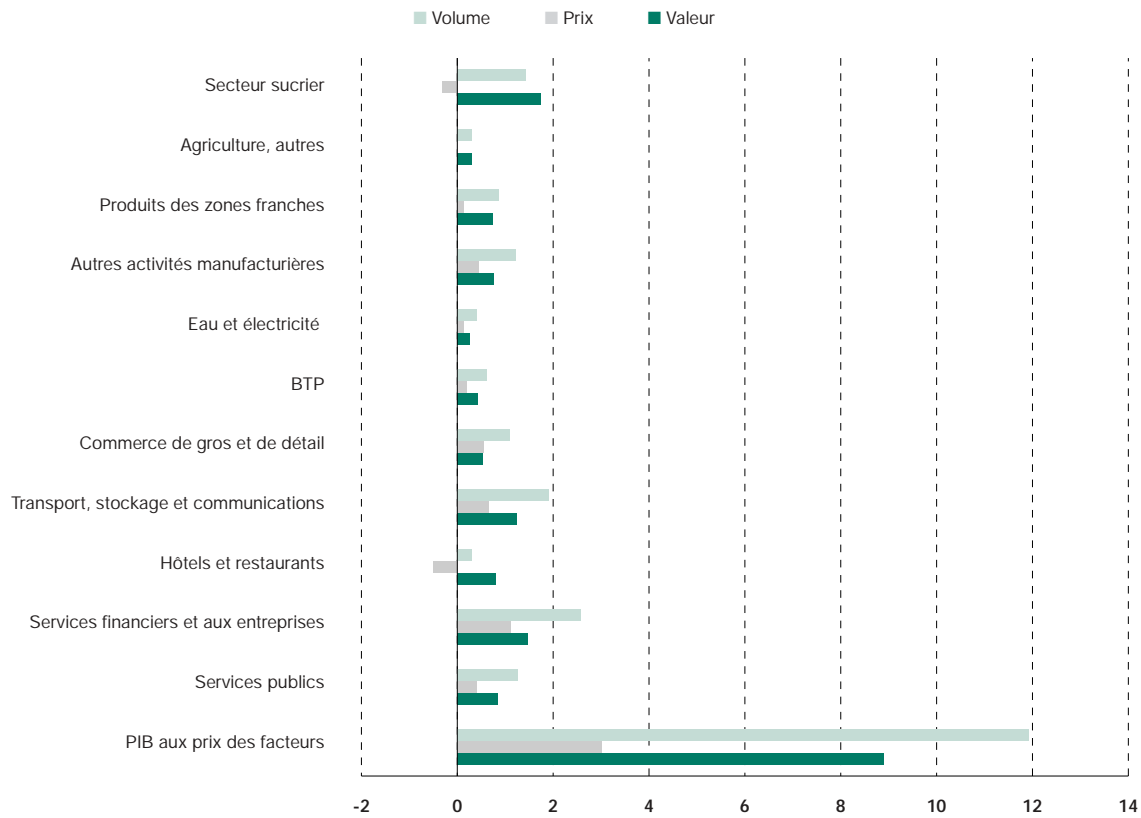


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques mauricien.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000



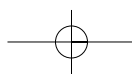
Source : Estimations des auteurs, sur la base des données du Bureau central des statistiques mauricien.

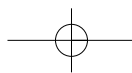
législation visant à lutter contre le blanchiment d'argent renforce la confiance dans le cadre réglementaire, institutionnel et opérationnel du pays, ce qui a dopé la croissance du secteur en 2000 (+11.1 pour cent).

Outre l'intermédiation financière, le tourisme contribue de manière significative à l'expansion et au

développement global du pays. Au cours des deux dernières décennies, les entrées de touristes ont augmenté à un rythme annuel moyen de 9 pour cent. En 2000, ce rythme s'est encore accéléré.

La composition de la demande est restée plutôt stable ces dernières années : les investissements comptent





pour un quart de la demande intérieure, tandis que les exportations et les importations représentent ensemble plus de 120 pour cent du PIB. Les fluctuations de la formation brute de capital fixe peuvent s'expliquer par l'impact considérable des investissements dans le transport aérien et terrestre. On s'attend à des tendances analogues pour 2001 et 2002, même si l'investissement public progressera sous l'effet de la nouvelle politique budgétaire pour l'exercice 2001/02.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Même si la politique budgétaire récente a pour principale ambition de réduire le déficit, Maurice affiche en moyenne un déficit global de 4.9 pour cent du PIB sur les cinq derniers exercices (1996/97 à 2000/01). Cette situation s'est particulièrement aggravée en 2000/01 en raison des pertes subies par les grandes entreprises parapubliques et d'une diminution des recettes. Après consolidation du déficit budgétaire central avec celui de la *State Trading Corporation* (STC) et du *Central Electricity Board* (CEB), la nouvelle estimation du déficit pour 2000/01 passe à 7.6 pour cent, contre un objectif de 2.9 pour cent du PIB. Les pertes essuyées par la STC et le CEB sont pour l'essentiel imputables à la hausse des prix de l'énergie, qui n'a pas été répercutée sur le consommateur. Du côté des recettes, un abaissement significatif des tarifs

extérieurs ainsi que de l'impôt sur le revenu et de certains impôts indirects, a contribué à un déficit courant de grande ampleur.

En raison des déficits budgétaires importants et répétés, la dette publique, essentiellement intérieure, se creuse fortement depuis peu. La dette intérieure est ainsi partie d'un niveau de 1.2 milliard de dollars en juin 1995 pour s'établir à 1.8 milliard en juin 2000, soit 39 pour cent du PIB. Avec la dette publique extérieure, le total de la dette publique ressort à 47 pour cent du PIB.

Nonobstant les préoccupations croissantes suscitées par l'endettement public en augmentation, dans son budget 2001/02, le gouvernement actuel donne la priorité au financement d'un vaste programme d'investissement public. Il tient surtout à répondre au besoin de main-d'œuvre très qualifiée et d'une bonne infrastructure, nécessaires pour faire face à la montée du coût de la main-d'œuvre et à la fin de l'accès préférentiel. Les dépenses seront donc majorées de 58 pour cent pour financer l'investissement dans l'éducation et la formation, les TIC et l'infrastructure, l'environnement et la santé, ainsi que dans divers secteurs sociaux. Le déficit budgétaire primaire pour 2001/02 devrait ainsi atteindre 5 pour cent, malgré la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée, portée de 10 à 12 pour cent. Le gouvernement a annoncé son intention de résorber ce déficit global progressivement, sur les cinq prochaines années, pour le ramener à 3 pour cent

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État^a (en pourcentage du PIB)

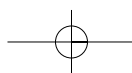
	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Total des recettes (avec dons)^b	20.0	20.2	20.6	21.4	17.3	17.6
Recettes fiscales	16.9	17.2	17.3	18.8	15.4	15.8
Total des dépenses (et prêts nets)^b	23.7	24.2	24.0	25.4	23.6	
Dépenses courantes	20.0	21.1	21.1	21.3	20.0	
<i>Sans intérêts</i>	16.9	17.2	17.6	17.8	16.2	16.2
Salaires	7.6	7.1	7.2	7.1	6.2	6.0
Paiements d'intérêts	3.1	3.8	3.5	3.5	3.8	
Dépenses d'équipement ^c	3.8	3.0	2.1	3.2	3.1	4.4
Solde primaire	-0.6	-0.1	0.1	-0.4	-2.5	-5.0
Solde général	-3.7	-4.0	-3.4	-3.9	-6.3	

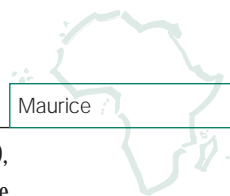
a. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

c. avec prêts nets.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère des Finances et la Banque de Maurice.





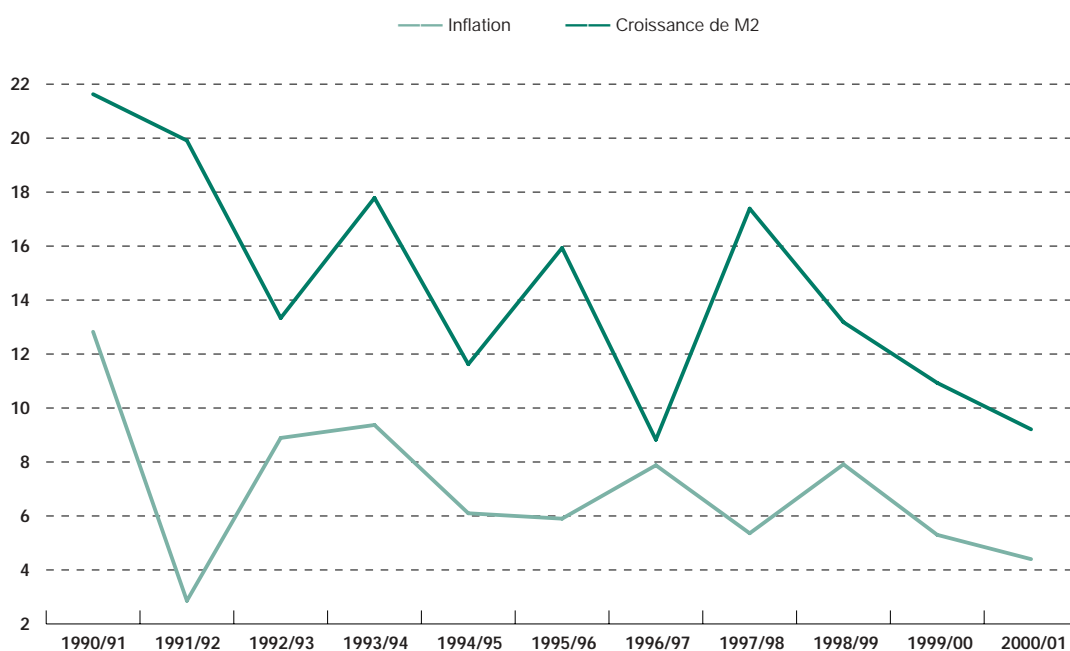
du PIB. Néanmoins, l'ambitieux programme d'investissement public sur quatre ans lancé avec le dernier budget suscite des inquiétudes quant à sa viabilité dans les années à venir, étant donné le creusement du déficit primaire pour 2001/2002.

Sous l'autorité de la banque centrale, la Banque de Maurice, la politique monétaire et de change a charge de soutenir la croissance en favorisant la stabilité des prix et des taux de change. A cette fin, la banque centrale a récemment adopté diverses mesures. Sur le marché intérieur, un resserrement de la politique monétaire a fait suite aux élections de septembre 2000. Avec une croissance du PIB de 5.5-6 pour cent et une inflation à 4.5-5 pour cent, la croissance de la masse monétaire fait l'objet d'une attention constante. Le taux Lombard, introduit en décembre 1999, a donc été porté de 11 pour cent en juin 2000 à 12.5 pour cent en avril 2001. Malgré le rebond spectaculaire de l'économie

après la sécheresse qui a frappé le secteur sucrier en 1999, l'inflation est restée en sourdine, et est passée de 5.3 pour cent en 1999/2000 à 4.4 pour cent sur l'exercice budgétaire suivant. Pour 2001, avec une inflation prévue à 4.1 pour cent, la priorité restera la stabilité des prix.

Sur le marché des changes, on a observé une forte appréciation de la roupie mauricienne en termes réels en 1999 et sur une grande partie de 2000, en raison des différentiels d'inflation avec les partenaires commerciaux et du repli de l'euro face au dollar des États-Unis. Pour répondre aux revendications du secteur sucrier, la banque centrale a réintroduit une obligation de dépôt de 50 pour cent des recettes en devises du Syndicat des Sucres. Depuis octobre 2000, suite aux pressions exercées sur le marché, la roupie mauricienne a perdu 7.5 pour cent en termes réels, ce qui a annulé une grande partie de sa perte de compétitivité antérieure.

Figure 5 - Taux d'inflation et croissance de la masse monétaire

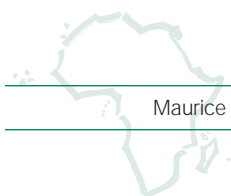
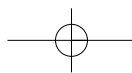


Source : Données communiquées par le Bureau central des statistiques.

Position extérieure

Maurice est l'une des économies les plus ouvertes d'Afrique, et ses relations commerciales sont

principalement façonnées par l'accès préférentiel aux marchés. Tandis que le sucre est essentiellement exporté vers les pays d'Europe ayant accordé cet accès préférentiel à des prix garantis, les principaux débouchés pour les



exportations de vêtements sont la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, où les produits entrent en franchises de droits. Du côté des importations, les relations commerciales sont plus diversifiées. En fait, outre les pays à revenu élevé tels que la France (qui est son deuxième fournisseur), d'autres pays de l'UE, les États-Unis et Hong Kong, ses autres partenaires importants sont l'Inde et l'Afrique du Sud. Maurice importe essentiellement des produits manufacturés (fils textiles et tissus de coton), des machines et du matériel de transport ainsi que, dans une moindre mesure, des aliments et des animaux vivants.

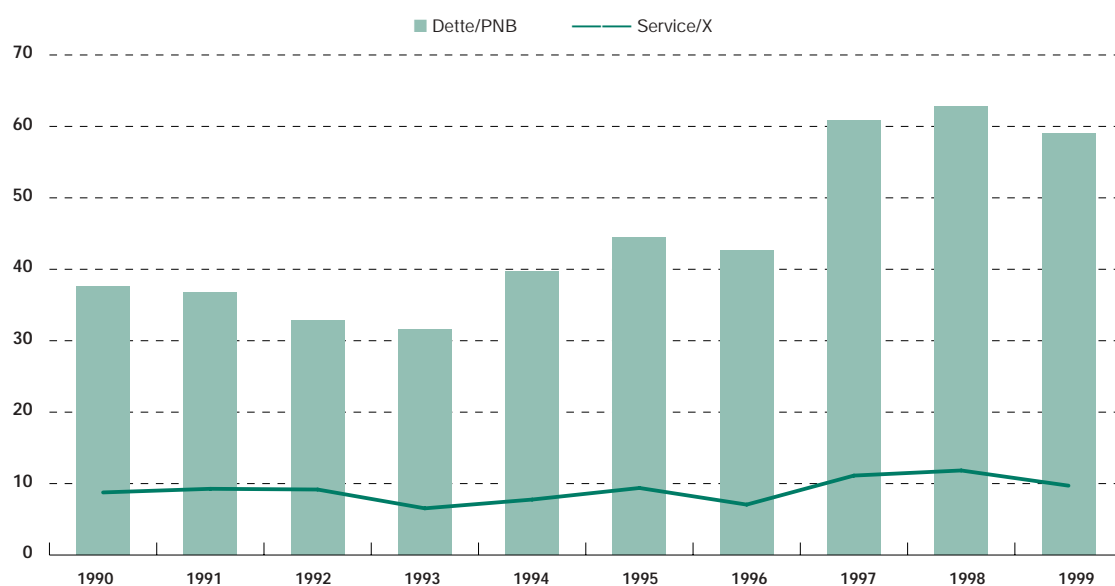
Sur le plan structurel, la position extérieure de Maurice se caractérise par un déficit commercial compensé par les exportations nettes de services (principalement les emprunts) et les transferts courants. Sur les cinq dernières années, un déficit moyen de la balance commerciale de 9 pour cent du PIB s'est accompagné d'un déficit des opérations courantes tournant en moyenne autour de 0.9 pour cent du PIB seulement. Suite aux augmentations de l'investissement – essentiellement public – en 2001/2002, les importations s'établiront à 44.2 pour cent du PIB, ce qui creusera le déficit commercial de 40 pour cent.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

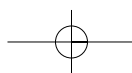
	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Balance commerciale	-10.3	-10.1	-8.8	-10.5	-9.5	-13.6
Exportations de biens (f.o.b.)	38.6	39.6	40.3	35.5	32.1	30.6
Importations de biens (f.o.b.)	-48.9	-49.8	-49.1	-46.0	-41.6	-44.2
Services	2.9	4.8	5.6	9.8		
Revenus des facteurs	-0.5	-0.5	-0.6	-0.8		
Transferts courants	2.7	3.0	2.2	2.0		
Solde des comptes courants	-5.2	-2.9	-1.6	0.5		

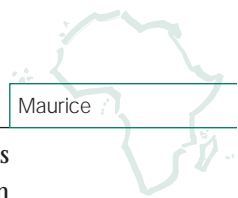
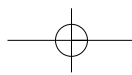
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Figure 6 - Part de l'encours de la dette sur le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services.



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.





Sur l'exercice budgétaire 1999/2000, malgré l'impact de la sécheresse sur les exportations de sucre, la balance des opérations courantes n'est plus déficitaire de 1.6 pour cent mais dégage un excédent de 0.5 pour cent, grâce à la progression des recettes liées au tourisme.

Avec un niveau annuel moyen de un pour cent du PIB sur dix ans, l'investissement direct étranger ne constitue pas un facteur déterminant de la balance des paiements. Qui plus est, les flux d'IDE ne contribuent pas de manière significative à l'expansion des capacités de production, car ils représentent en moyenne moins de 4 pour cent de l'investissement brut. Néanmoins, l'acquisition par France Télécom de 40 pour cent des actions de Mauritius Telecom, en novembre 2000, s'est traduite par des flux d'IDE d'un volume exceptionnel, égal à 6 pour cent du PIB et à 25 pour cent de l'investissement brut total.

Au cours des dix dernières années, la dette extérieure mauricienne a augmenté sensiblement de moins de 1 milliard en 1990 à 2.5 milliards en 1999. La dette à long terme — soit les trois quarts du total — est souscrite pour l'essentiel auprès de prêteurs privés, qui représentent 73 pour cent de l'ensemble des crédateurs en 1999. Le service de la dette extérieure est resté néanmoins stable (de 8.8 pour cent des exportations de biens et services en 1990 à 9.7 pour cent en 1999).

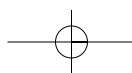
Questions structurelles

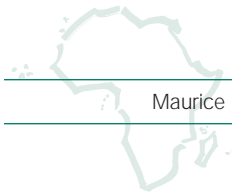
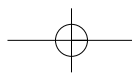
Les avantages comparatifs, qui étaient vitaux pour soutenir la croissance économique de Maurice ces dernières décennies, sont en train d'évoluer, et le pays sera bientôt confronté à un contexte radicalement différent. La transformation de l'environnement commercial imposera de repenser le modèle économique actuel, essentiellement fondé sur la production de vêtements bas de gamme et sur un secteur sucrier puissant. Sur le plan intérieur, le vieillissement de la population provoqué par les mutations démographiques pèsera sur le rapport inactifs/actifs, ce qui aura des conséquences sur le potentiel de croissance et exercera des pressions sur les finances publiques.

Sur le plan extérieur, les principaux changements ont trait à la fin de l'accès préférentiel aux marchés, non réciproque. La suppression des quotas mondiaux sur l'habillement — dans le cadre de l'Accord Multifibres — par l'UE et les États-Unis, fin 2004, va réduire l'accès préférentiel dont bénéficie le secteur de l'habillement et exposer le pays à la concurrence mondiale. En outre, la disparition progressive des prix garantis par l'UE pour le sucre au cours des prochaines années va certainement compromettre la rentabilité du secteur. D'un autre côté, la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (*African Growth and Opportunity Act - AGOA*) votée par les États-Unis en 2000, pourrait avoir une influence importante sur Maurice, et particulièrement sur son secteur de l'habillement. L'accès en franchise de droit des vêtements mauriciens aux États-Unis, autorisé jusqu'en 2008, sous réserve du respect de la règle d'origine, pourrait contrebalancer largement l'impact négatif de l'expiration des dispositions de l'Accord Multifibres. En outre, le commerce régional pourrait être dynamisé par un rebond de l'investissement direct mauricien dans les pays africains voisins, tels que Madagascar et le Mozambique, qui sont exemptés de l'obligation relative à la règle d'origine pendant une période de 4 ans.

Sur le plan intérieur, la période relativement longue de croissance soutenue qu'a traversée le pays au cours des trois dernières décennies a influé sur les tendances démographiques. Le taux de fécondité est passé de 3.25 en 1970 à 1.90 en 1998, et ce recul, associé à la hausse de l'espérance de vie de 63 à 72 ans, est en train de modifier la pyramide des âges. En fait, sur les dix prochaines années, le rythme de progression de la population active va passer en dessous de 1 pour cent par an, ce qui se traduira par un vieillissement de la population. Ce vieillissement va considérablement intensifier les pressions pesant sur les dispositifs de retraite et les finances publiques, augmentant ainsi le poids des transferts courants, ainsi que sur le potentiel de croissance de l'économie.

Le pays est en train de réformer son cadre réglementaire et d'étoffer son infrastructure pour s'adapter aux changements structurels et atteindre un nouveau stade de développement.





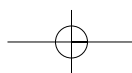
Le cadre réglementaire relatif à l'IDE a été réformé ces dernières années dans le but d'attirer les investisseurs potentiels. Jusqu'ici, l'extrême lourdeur des procédures administratives nécessaires pour obtenir une autorisation d'IDE et un permis de travail pour les expatriés constituait plutôt un obstacle. A partir d'un cadre institutionnel fragmenté, avec éclatement des responsabilités entre divers institutions et ministères, le gouvernement a créé une nouvelle institution appelée *Board of Investment* – BOI (bureau d'investissement). Ce dernier est chargé de toutes les procédures auxquelles doivent se plier les investisseurs qui veulent mettre en place des projets. En outre, le pays est en train de déployer une stratégie reposant sur le ciblage sélectif des investisseurs étrangers potentiels, qui va remplacer les tournées de présentation habituelles, qui exposent le potentiel du pays à une large palette d'investisseurs étrangers.

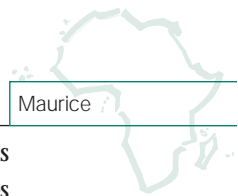
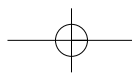
Pour un pays d'Afrique, Maurice dispose d'une infrastructure de base étendue. Les vastes projets d'investissement public engagés récemment ont notablement amélioré le réseau routier de l'île, qui compte aujourd'hui 1 880 km de voies goudronnées. Le transport maritime est également bien développé, et le principal port du pays, Port-Louis, vient d'être agrandi et modernisé pour pouvoir accueillir des navires plus gros. Sous le contrôle de la *Mauritius Freeport Authority* (MPA), autorité portuaire parapublique créée en 1992, le pays a fortement étoffé ses capacités portuaires. L'instauration d'un port franc, considéré comme la plate-forme logistique pour les fonctions d'entreposage, de distribution et de commercialisation dans toute la région, s'inscrit en droite ligne de la politique du gouvernement, qui vise à développer le secteur afin de faire de Maurice une plate-forme commerciale régionale. Maurice dispose également d'une infrastructure de transport aérien moderne, avec un aéroport international public qui accueille 15 compagnies aériennes internationales et gère quelque 150 vols par semaine.

Outre l'expansion de son infrastructure de base, Maurice s'efforce de réaliser son ambition : devenir une plate-forme pour les télécommunications et les technologies de l'information. Avec 250 lignes

téléphoniques pour 1 000 habitants, Maurice bénéficie du réseau de télécommunications le plus dense d'Afrique. Néanmoins, la réalisation de son objectif se heurte toujours à des contraintes liées à l'environnement actuel de ce secteur. En effet, le coût de la téléphonie de base ainsi que les prix de l'accès à Internet restent élevés dans le pays, tandis que le nombre d'ordinateurs raccordés pour 10 000 habitants est à la traîne par rapport à celui des principaux pays concurrents, comme la Malaisie, la Corée ou Singapour. Le marché mauricien des télécommunications reste dominé par le monopole de Maurice Telecom, qui est le seul opérateur de téléphonie fixe et fournisseur d'accès Internet du pays, et qui devrait conserver cette exclusivité jusqu'à la fin 2003. D'un autre côté, l'achèvement, prévu pour fin 2001, du nouveau câble à fibre optique sous-marin SAFE (Afrique du Sud-Extrême-Orient), qui reliera Maurice à la Malaisie, à l'Afrique du Sud, puis à l'Afrique de l'Ouest et à l'Europe, va accroître la bande passante haute capacité de l'île. En outre, un vaste projet d'infrastructure TIC, appelé *Cybercity*, sera réalisé avec la coopération technique et financière de l'Inde, et devrait inciter les investisseurs nationaux et étrangers à délocaliser leurs activités dans l'île.

Le secteur bancaire de l'île est l'un des plus développés de l'Afrique subsaharienne, et Maurice est en train de se ménager rapidement une place de choix sur le marché international de l'intermédiation financière. La banque *offshore* a décollé dans les années 90, essentiellement grâce à la libéralisation de l'économie indienne. Qui plus est, Maurice bénéficie de conventions fiscales bilatérales signées avec plusieurs économies d'Asie au cours des dix dernières années. Maurice est aujourd'hui considérée comme le quatrième investisseur étranger en Inde, *via* ses abondants investissements de portefeuille. Le nombre total d'entités extraterritoriales enregistrées sous la forme de sociétés nationales et internationales ainsi que de trusts avait atteint 10 561 en novembre 1999. La banque *offshore* compte 11 établissements, dont trois prépondérants : Barclays, HSBC et South Africa Investec, et totalise 2.6 milliards de dollars, contre 1.1 milliard pour les dépôts non bancaires. Par ailleurs, les dix banques commerciales *onshore* opérant à Maurice peuvent être considérées comme rentables. Le système bancaire est





bien capitalisé et affichait un ratio de fonds propres moyen de l'ordre de 12 à 13 pour cent ces trois dernières années, soit plus que celui imposé par les accords de Bâle, de 8 pour cent. Ce secteur, qui reste dominé par *Mauritius Commercial Bank* et la *State Bank of Mauritius* a su fortement augmenter le crédit au privé, qui a progressé en moyenne de 30 pour cent sur les trois dernières années, avec une évolution parallèle des dépôts. La supervision bancaire a suivi le rythme de développement du secteur dans son ensemble. La supervision des activités *offshore* a récemment été renforcée avec l'introduction d'un projet de loi sur le développement des services financiers (*Financial Services Development Bill*), qui rassemblera dans un seul cadre la réglementation et la supervision du secteur financier non bancaire. En outre, l'Assemblée nationale a voté la loi de lutte contre la criminalité économique et le blanchiment d'argent (*Economic Crime and anti-Money Laundering Act*), qui a abouti à la mise en place d'un bureau de la criminalité économique (*Economic and Crime Office*). La supervision des activités territoriales a également été accrue par un renforcement du contrôle exercé par la banque centrale.

Contexte politique et social

Maurice bénéficie de l'un des systèmes politiques les plus stables d'Afrique, fondé sur un régime de république démocratique pluraliste. Le pouvoir législatif est détenu par une assemblée nationale qui compte 60 représentants élus. Les dernières élections, qui se sont tenues en septembre 2000, ont opposé deux grandes alliances : l'alliance entre le Mouvement militant mauricien et le Mouvement socialiste mauricien (MMM-MSM) d'un côté, et celle conclue entre le Parti travailliste et le Parti mauricien social démocrate (LP-PMSD) de l'autre. L'alliance MMM-MSM a remporté 54 des 60 sièges. Des victoires aussi écrasantes ne sont pas rares lors des élections sur l'île : en 1995, une alliance LP-MMM a gagné l'intégralité des 60 sièges, et en 1992, une coalition MMM-MSM avait décroché 56 sièges.

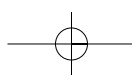
L'alliance MSM-MMM avait conclu un accord pré-électoral sur le partage du poste de Premier ministre.

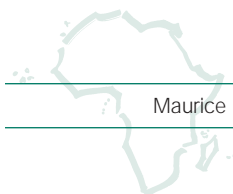
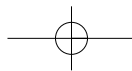
Sir Anerood Jugnauth, chef du MSM, exercera les fonctions de Premier ministre pendant les trois premières années, puis deviendra Président de la République. Pendant les deux dernières années du mandat de cinq ans, ce sera Paul Béranger, numéro un du parti MMM, qui sera Premier ministre. Ce sera la première fois que ce pays fera l'expérience d'un partage du pouvoir entre deux partis pendant un mandat. Lorsque M. Berenger accèdera au poste de Premier ministre, il sera le premier chef de gouvernement mauricien à être originaire d'une communauté minoritaire non hindoue.

Les liens solides entre Maurice et l'Occident s'expliquent par l'héritage politique de l'île et par sa dépendance vis-à-vis des marchés occidentaux. Maurice s'efforce d'instaurer des relations étroites avec l'Union européenne et ses États membres, et en particulier le Royaume-Uni et la France, qui exerce la souveraineté sur l'île voisine de la Réunion. Au cours de la dernière décennie, la politique étrangère de Maurice a progressivement mis l'accent sur un rapprochement avec le continent africain, avec une poursuite de l'intégration au sein de la SADC (Communauté pour le développement des États d'Afrique australe), du COMESA et de l'IOC (*Indian Ocean Commission*) et le resserrement des liens économiques et politiques avec l'Afrique du Sud. Enfin, l'Inde et Maurice entretiennent des relations étroites en raison de leur proximité culturelle et ethnique.

Dans le contexte africain, Maurice peut être considérée comme une réussite sur le plan de la croissance économique et de l'amélioration du bien-être de toute la population. L'universalité de l'accès aux soins de santé primaires ainsi qu'à l'enseignement primaire témoigne clairement des grandes avancées des services sociaux. Néanmoins, les mutations de l'environnement socio-économique ne s'accompagnent pas d'une révision du système éducatif. Le marché du travail doit donc faire face à un fossé croissant entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée, ce qui se traduit par une hausse du chômage.

Avec un taux d'alphabétisation des adultes de 83 pour cent, la gratuité de l'enseignement jusqu'à l'université et l'accès universel à l'école primaire, Maurice





bénéficie d'un niveau d'instruction remarquable dans le contexte africain. Cependant, les taux d'inscription passent de 100 pour cent dans le primaire à seulement 60 pour cent dans le secondaire, en raison du fort pourcentage d'abandon et d'échec à la fin du primaire. Ces abandons sont dus aux inégalités qui persistent au sein de la société et à l'incapacité de l'enseignement primaire à les éradiquer. Les régions à haut revenu bénéficient d'établissements de meilleure qualité et, en outre, les parents y sont disposés à offrir à leurs enfants des cours privés pour qu'ils réussissent le *Certificate of Primary Education* (certificat d'enseignement primaire), assez difficile, à la fin de l'école primaire. De plus, le système ne s'adapte pas aux mutations de l'environnement socio-économique : Maurice arrive à la 95^e place pour ce qui est du pourcentage de sa population inscrit dans des études scientifiques, d'informatique ou d'ingénieur, soit significativement derrière ses principaux concurrents, tels que les pays d'Asie de l'Est et d'autres pays d'Afrique comme le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Nigeria et le Zimbabwe.

Malgré une croissance économique soutenue, l'emploi s'est nettement détérioré sur les cinq dernières années. Le taux de chômage a bondi à 8 pour cent en 2000, contre 2.8 pour cent en 1990, et les premières estimations pour 2001 laissent entrevoir un chiffre supérieur à 9 pour cent. Cette progression suit un rythme alerte depuis deux ans, pendant lesquels le chômage a augmenté de 18.4 pour cent. C'est la transition d'une économie présentant un niveau de technologie et de compétences faible à une économie de services qui est responsable de ce phénomène. En effet, la population active reste largement composée de travailleurs semi-qualifiés ou peu qualifiés, qui totalisent 97 pour cent de l'emploi. Par ailleurs, des postes spécialisés ne peuvent pas être pourvus par les chômeurs actuels, qui n'ont pas les compétences requises. Enfin, il faut également signaler l'évolution du taux de participation des femmes, qui est passé de 30 pour cent dans les années 80 à 40 pour cent en 2000.

